



FONDATION
MASSÉ-TRÉVIDY

**RELEVÉ DE DÉCISIONS DU
CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA FONDATION
DU 9 février 2015**

Lors de sa séance du 9 février 2015 :

- Le Conseil d'Administration a été informé des budgets prévisionnels 2015 des activités indépendantes :
 - SASU A Toute Vapeur
 - SAS Transport Ouest Plusss
 - SASU Kerbernez Restauration

Pour cette dernière, il a fixé les perspectives suivantes pour 2015 :

- Rechercher des marchés internes à la Fondation ;
- Recentrer l'entreprise sur des activités rentables : la livraison et la restauration collective ;
- Améliorer les marges brutes et nettes ;
- Evaluer l'adéquation de l'organisation de la cuisine à l'activité dans l'objectif d'améliorer la productivité ;
- Faire entrer le directeur du domaine dans la ligne hiérarchique pour renforcer l'encadrement de proximité.

Il a également validé le principe d'un apport en compte courant pour assurer la trésorerie de l'entreprise.

- Le Conseil d'administration a validé le budget prévisionnel 2015 du Golf de Kerbernez.
- Le Conseil d'administration a autorisé le Président à signer le protocole de coopération avec la SA HLM Aiguillon Construction concernant le projet de résidence intergénérationnelle du Cap Horn à Quimper.
- Le Conseil d'Administration a voté le budget prévisionnel de la SCI Providence.
- Le Conseil d'Administration a été informé de l'avancement des travaux quant à la modification des statuts envisagés pour permettre à la Fondation Massé Trévidy de devenir fondation abritante.
- Le Conseil d'Administration a voté une disposition pour les salariés exerçant un mandat républicain.
- Le Conseil d'Administration a également été informé du rejet de notre réponse à l'appel à projets concernant 10 places pour mineurs isolés étrangers sur le sud-Finistère et de discussions en cours en vue d'un rapprochement du Lycée de Kerbernez avec le Lycée Ste Marie de Plouigneau.